



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUIVI DU RAPPORT «ALPES 2020»

### **Une délégation du Conseil d'Etat rencontre les autorités des Alpes vaudoises**

**Les conseillers d'Etat Nuria Gorrite et Philippe Leuba ont rencontré ce jour à Aigle les autorités des communes des Alpes vaudoises. Il s'agissait d'associer ces dernières aux réflexions du gouvernement sur les suites à donner au rapport Alpes 2020. Pour rappel, le gouvernement entend fixer les contours précis du soutien de l'Etat aux dimensions touristique, sportive et aux infrastructures de transport avant la fin 2014.**

Comme il l'avait annoncé le 1er juillet dernier, le Conseil d'Etat désire offrir rapidement aux Alpes vaudoises – suite à l'examen par le Gouvernement du rapport « Alpes 2020 » – un cadre précis dans lequel ces dernières pourront inscrire leur développement économique. En particulier, le Conseil d'Etat désire proposer les contours précis du soutien de l'Etat aux dimensions du tourisme, du sport et des infrastructures de mobilité. Le DECS et le DIRH, avec l'appui du DTE, sont chargés de conduire ces analyses.

C'est dans cet esprit qu'a eu lieu ce jour à Aigle une première rencontre entre les conseillers d'Etat Nuria Gorrite et Philippe Leuba avec les syndics d'Aigle, de Leysin, d'Ormont-Dessus, d'Ormont-Dessous, d'Ollon-Villars, de Gryon, de Château-d'Oex, de Rougemont, de Rossinière, ainsi que des délégués des régions économiques. Le but premier de cette rencontre était d'associer les acteurs locaux aux réflexions en cours et de poursuivre avec eux un dialogue constructif. La séance s'est déroulée dans un climat de travail positif.

Le mandat conféré par le Conseil d'Etat au DECS et au DIRH, avec l'appui du DTE et un calendrier des travaux ont été évoqués. Les participants ont en outre poursuivi une discussion sur l'indispensable priorisation des mesures contenues dans le rapport « Alpes 2020 » ainsi que sur les impératifs qui influent sur ces priorités, notamment la candidature de Lausanne aux Jeux olympiques de la jeunesse en 2020, ainsi également que sur la faisabilité politique des projets. Des séances de travail seront en

autre organisées durant les semaines à venir entre les départements concernés et les acteurs des Alpes vaudoises, pour traiter par thème les mesures contenues dans le rapport.

Le Conseil d'Etat s'est donné jusqu'à fin 2014 pour définir sa stratégie de soutien au développement des Alpes vaudoises.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 août 2014

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 ; DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01; CITAV, Jean-Marc Udriot, président, 079 658 21 72.